



**Fédération nationale
des Vidéos des Pays et des Quartiers**

Compte rendu d'activité 2004

1. Relations avec les institutions et les ministères

L'année 2004 a été une année de transition pour la Fédération. Le coordinateur national a changé à la mi-année, ce qui explique une petite baisse de régime. (Voir point 4.)

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative : Il reste le seul soutien financier national de la Fédération. Il a donné pour cette année un total de 33 874 €, répartis comme suit : 9 274 € en FNDVA (formation des bénévoles) ; 9 600 € pour La Fédération et 15 000 € pour la réalisation d'une étude sur les pistes de Validation des Acquis de l'Expérience pour les télé associatives locales.

La COFAC : Devant le travail nécessaire pour obtenir, au sein de la COFAC, une reconnaissance par rapport au ministère de la Culture, la Fédération a décidé de ne pas adhérer à nouveau à la COFAC, tout en restant en contact avec cette fédération.

Les partis politiques : En fin d'année 2004, la Fédération a engagé un travail de reconnaissance de fond de la part des partis politiques, en leur demandant de se positionner par rapport à la télévision locale participative. Une mobilisation qui semble commencer à porter ses fruits.

2. Participation de bénévoles à des rencontres

2.1. Brest 2004

La Fédération a participé au 1er Forum des Usages Coopératifs, à Brest, en juillet 2004. 6 personnes ont participé aux trois jours de colloque. La Fédération a organisé des ateliers de discussion autour de l'audiovisuel participatif.

2.2. Riv'Nord et Millevaches en Slovaquie

La Fédération a facilité le voyage de représentants de Télé Millevaches et de Riv'Nord en Slovaquie, à l'occasion du festival Golden Beggar, en juin 2004. La Fédération a ainsi permis à deux télévisions participatives françaises d'y présenter la réalité nationale, mais aussi de comprendre les enjeux des télévisions étrangères, et notamment de l'Europe de l'Est (cible principal du festival). La Fédération a ainsi permis des échanges fructueux sur les modes de financement, les modes d'organisations entre télévisions françaises et étrangères.

Cette représentation sera prolongée en 2005.

2.3. Semaine de l'économie solidaire à Châteauroux

Les membres de TLC ont participé au colloque.



2.4. Colloque « Télévision d'Initiative Publique Locale » à l'Assemblée Nationale, organisé par TLSP.

Nous avons réussi à nous faire inviter à la dernière minute, l'Union des Télévisions de Service Public ne nous ayant pas invité. Nous n'avons donc pas pris la parole. Antonin Serpereau, le coordinateur, accompagnait Dominique Fleurat et Guy Pineau.

2.5. Colloque « TVloc'Al » à Colmar, organisé par Canal Est

Antonin Serpereau, coordinateur, s'est rendu à une rencontre où notre présence n'a pas été très encadrée, malgré les efforts en ce sens de Jacques Dottor, le président de Canal Est qui... démissionnera justement du fait du manque d'ouverture aux autres. Un certain décalage entre la logique de la fédération et celle des acteurs présents.

3.2) Soutien aux projets de TV de proximité

3.1. Appui à l'émergence d'une télévision participative à l'échelle d'une ville : TVasso à Marseille

TVasso est une association de 20 associations marseillaises créée pour répondre à l'appel à candidature lancé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour une télévision locale hertzienne à Marseille. Cet appel a été lancé en octobre 2003. Le dépôt des candidatures était fixé au 26 mars 2004. TVasso a présenté un projet en partage de canal avec l'opérateur commercial 7L. Le CSA a préféré retenir « TV7 Marseille », projet porté conjointement par la Caisse d'Épargne, *La Provence* (groupe Lagardère) et AB Group. Toutefois la convention, qui doit arrêter la décision du Conseil, n'est aujourd'hui toujours pas signée. TVasso a demandé à la Fédération de l'aider à préparer un recours devant le Conseil d'État pour contester cette décision ; La Fédération a donc fait sienne de cette action.

3.1.1. Appui à la conception

La Fédération est beaucoup intervenu dans la conception même du projet. Il s'agissait de faire émerger pour la première fois un modèle de télévision participative qui ne soit plus micro locale. Il fallait inventer une structuration des activités, une méthodologie qui mettent la participation directe des habitants de l'agglomération de Marseille au cœur même d'un projet ayant vocation à diffuser pour 1,3 million d'habitants.

La Fédération a donc largement contribué, par son expérience, ses interventions directes, à la structuration du projet de TVasso comme suit. TVasso a une plateforme dont la vocation est de centraliser les programmes issus des centres de productions décentralisées dans les quartiers. Cette plateforme a les ressources pour produire elle-même, avec des professionnels qualifiés, comme toute télévision. Mais l'originalité du système réside dans la mise en place des centres de productions décentralisés. Ceux-ci sont équipés de matériel léger destiné à être mis dans les mains des habitants des quartiers d'implantation. Une équipe chargée d'animer ces centres est sur place. Sa mission est d'aider les personnes à réaliser leurs propres programmes, leurs propres émissions, et à favoriser l'expression audiovisuelle en organisant des formations techniques et méthodologiques. L'implantation de ces centres est pensée en terme de quartiers, Marseille étant toujours fortement structurée par une symbolique de « villages ».



Cette structuration est le fruit de la rencontre entre la volonté de TVasso de présenter un modèle de télévision proches des habitants, différente de la télévision centralisée offerte dans les autres projets, et le savoir faire de la Fédération valorisé au sein du CREFAP.

La Fédération a aussi largement contribué aux réflexions en terme de coûts, moindre en matériel du fait d'un équipement semi professionnel voir amateur, mais important en personnes salariées, le travail de production étant bien plus important que dans une télévision classique.

3.1.2. Appui au dépôt candidature

La Fédération a apporté son expertise en matière de montage de dossiers pour la mise en forme du projet de TVasso, tant pour la présentation de ses objectifs que pour les montages financiers que pour concrétiser la proposition du CSA de partager le canal avec un opérateur commerciale (accord qui sera trouvé avec 7L). Un appui méthodologique avant l'audition publique devant le CSA (juillet 2004) a aussi été apporté.

La Fédération est aussi intervenu plusieurs fois pour aider l'équipe de TVasso à formaliser des outils de communication (plaquettes, affiches), afin de les aider à communiquer le plus tôt possible dans les différents quartiers de Marseille, ainsi que pour renforcer leur présence auprès des institutions locales.

3.2. Appui pour l'élaboration et le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat

Le CSA ayant décidé, malgré son intérêt affiché pour le projet présenté par TVasso adossé à 7L, de donner l'autorisation à TV7 Marseille, TVasso a décidé de préparer un recours devant le Conseil d'Etat. Etant donné la complexité d'un tel projet (technique et médiatique), ainsi que les coûts liés à la mise en place d'un recours (déplacements, documentations, envois, communications...) TVasso a demandé assistance à la Fédération. Une convention lie les deux parties, stipulant que La Fédération prendra en charge l'organisation d'un recours, et ses coûts, pour permettre à TVasso d'atteindre le niveau d'expertise suffisant pour déposer un recours qui puisse être retenu par le Conseil d'Etat.

3.3. Actions de formation du CREFAP

La Fédération, un peu moins actif du fait de la mobilisation de ses principaux animateurs sur le projet de TVasso, a tout de même fonctionné.

Le soutien à O2Zone (Marseille) a continué en 2004, à travers l'organisation de formations de perfectionnement de l'équipe d'Air Bel, chargée de transférer ses compétences de formateur à d'autres centres sociaux, mais aussi à travers des appuis méthodologiques quant à son développement stratégique.

La Fédération a donc mis en place des formations complémentaires issues des compétences d'Aldudarrak Bideo (Pays Basque), Vidéon (Evry, Région parisienne). Ces formations aboutissent à une autonomisation de personnes n'ayant aucune formation en technique audiovisuelle initialement.

D'autre part les méthodologies imaginées, renforcées à O2Zone sont maintenant suffisamment mature pour qu'elles puissent à leur tour être transférées. Les personnes



formées avec l'appui du CREFAP à O2Zone sont maintenant, pour certaines d'entre elles, aptes à apporter des formations à d'autres projets.

De fait O2Zone est en extension exponentielle. Le projet, issu en 2002 d'un centre social, concerne aujourd'hui 6 centres sociaux, à Marseille mais aussi Aix en Provence. O2Zone devrait fonctionner en 2005 dans 12 centres sociaux. Les formations de ces centres sont faites directement à partir des ressources locales, à savoir celles acquises par les initiateurs d'O2Zone qui aujourd'hui, dans le cadre du CREFAP, forment à leur tour d'autres permanents de télévision participative.

Cette démarche, initiée depuis 2002 avec le soutien du CREFAP, est aujourd'hui reconnue comme une des missions de la Caisse d'Allocation Familiale de Provence Alpes Côte d'Azur, la première de France.

3.4. Mission d'appui et d'expertise d'urgence à Télé Millevaches

La Fédération a inauguré cette année les missions d'appui et d'expertise. Télé Millevaches (Plateau du Limousin), qui fêtera ses 20 ans en 2006, a connu une période difficile en fin d'année 2004. Un des principaux financeurs du projet avait en effet arrêté son financement, sans que cela ait été pressenti par la structure. Elle s'est donc retrouvée presque du jour au lendemain dans une situation extrêmement critique.

La Fédération, à la demande de Télé Millevaches, a organisé une mission d'expertise et d'appui. Deux personnes, notamment qualifiées par rapport aux mécanismes de financement locaux, mais aussi par rapport au fonctionnement économique et social de ce type de projet, se sont rendues sur place pendant deux jours. Elles ont travaillé avec les permanents (salariés et bénévoles de l'association) afin de mettre au jour les mécanismes de financement mis en place par la structure, et de voir les perspectives possibles. Cette mission était particulièrement conditionnée par la réorganisation actuelle des interlocuteurs institutionnels (ici création d'un Parc, ailleurs regroupement de communes, montée en puissance des Régions...). Télé Millevaches a pu améliorer ses relations avec le Parc, mieux comprendre la logique de ses interlocuteurs. La subvention a finalement été allouée pour 2004 et promise pour 2005. Télé Millevaches consacra les années 2005 et 2006 à renforcer son ingénierie en matière financière, notamment afin de développer et diversifier ses ressources.

Cette mission a mis en forme une des actions du CREFAP, qui sera renforcée en 2005. Une demande de financement au titre de Projet Expérimental a été déposée en ce sens.

3.5. Soutien au développement d'une coordination en Ile de France

La Fédération a appuyé en 2004, en encadrant les premières réflexions, la formation d'une coordination des télévisions participatives de proximité en Ile de France. Elle a proposé une modélisation pour l'organisation des différentes composantes franciliennes, afin que les identités des uns et des autres ne soient pas diluées dans un nouvel espace trop vaste. La Fédération a facilité les réunions entre les participants potentiels, a organisé des échanges, etc.

Par ailleurs la Fédération a échangé avec la Région Ile de France et un cabinet de conseil par rapport à l'organisation d'un réseau régional de télévisions associatives. Les modalités de mutualisation des programmes, de coordination et d'appui ont été discutées.



Malgré ces efforts, le projet de Fédération en Ile-de-France n'a pas vraiment décollé, les acteurs locaux ayant du mal à trouver du temps à consacrer pour réfléchir à des logiques de coopération.

3.6. Un questionnaire pour développer les formations

La Fédération a envoyé un questionnaire au premier semestre 2004. Ce questionnaire avait trois objectifs : permettre l'identification des personnes ressources qu'il était possible de qualifier au sein même du réseau de la fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers ; étudier les besoins de formation ; recenser le matériel disponible. Ce questionnaire a été diffusé à tous les membres de la Fédération.

Les besoins de formation ont été les plus faciles à faire émerger. Les adhérents souhaitent un appui en matière financière (renforcement et diversification des ressources publiques, émergence d'autres sources de financement – parrainage, fondations...), en matière juridique (droits d'exploitation SACEM, SACD et autres, droit de l'audiovisuel, veille législative, droit du travail, droit à l'image...), en matière de « gestion » des bénévoles (comment faciliter la participation, quelles sont les techniques à mettre en œuvre, etc.) et enfin, d'une manière moindre, technique (connaissances des matériels, montages, prise de son, lumière, diffusion, encodage, Internet...).

En fonction de ces 4 grands axes de travail, des personnes ressources ont commencé à émerger. La Fédération a identifié des pôles de compétences parmi les bénévoles de la Fédération. Ces pôles ne sont pas nécessairement concentrés géographiquement. Par exemple, en matière de financement, des compétences complémentaires existent à Marseille, au Pays Basque, à Amiens, en Région Centre. Techniquement des compétences existent, selon les besoins, en Bretagne, au Pays Basque, à Evry... et ainsi de suite.

La Fédération, en 2004, a commencé à mettre en place un répertoire de formateurs potentiels, selon leurs capacités et leur disposition géographique.

La question du matériel n'a pour l'instant pas connu de réelle avancée. Mais il est possible d'y voir la conséquence d'une faible interrogation sur ce plan. La catégorie de matériel choisie est celle, sans conteste, du matériel grand public. En effet son coût est réduit, sa qualité est parvenue à un niveau tout à fait acceptable, et surtout son maniement par les bénévoles des télévisions s'en trouve largement facilité. De plus, tous les équipements étant maintenant numérique, les stations de travail s'en retrouvent d'autant plus transversales, et moins compliquées que les anciennes technologies.

Ce questionnaire, et le travail de recherche fait dans le second semestre 2004, ont permis de renforcer le pôle formation de la Fédération, en se basant essentiellement sur la qualification des ressources bénévoles.

3.7. Obtention d'un agrément formateur DRTEFP

La Fédération a obtenu en octobre 2004 son agrément formateur auprès de la DRTEFP de Marseille, suite à la qualification de son travail de formation mené en marge du séminaire de la Fédération à Châteauroux en septembre de la même année. La Fédération est donc habilitée à organiser et dispenser des formations.

4. Séminaire de Châteauroux

Cette année pas d'Université, mais un séminaire interne qui s'est tenu à Châteauroux (36), organisé par TLC. Le séminaire a été suivi par une trentaine de personnes sur 3



jours. Ont notamment été abordées les questions du participatif et des positions des différents acteurs de nos télévisions et celle de plans de formation adapté à la télé participative. Le Séminaire a aussi donné lieu à deux moments de rencontre, avec les élus de Pays des environs et avec des institutions de formation (AFPA, GRETA...)

Un « guide des élus » d'une dizaine de pages, composé d'articles présentant les différentes caractéristiques de nos télévisions, a été édité.

Le séminaire a été financé par le conseil Régional, le conseil Général... Un financement qui a permis à la Fédération de prendre intégralement en charge un représentant par structure (déplacement + hébergement). Le séminaire a été suivi par une trentaine de personne, pendant trois jours.

5. Embauche d'un nouveau coordinateur

La Fédération a embauché un nouveau coordinateur national, Antonin Serpereau, pour remplacer Thierry Michel qui voulait partir après 5 ans de travail. Le nouveau coordinateur a été embauché à partir de juin. Il est localisé à Paris. Il doit travailler de chez lui avec des contacts réguliers avec les structures d'Ile de France (Vidéon, Riv'Nord). Le poste est mis à disposition par Vidéon, qui pouvait bénéficier d'un emploi consolidé sur un ancien emploi jeune.

Auparavant, la Fédération avait embauché un autre coordinateur, mais qui n'est resté que deux mois, au bout desquels il a été décidé d'un commun accord de ne pas poursuivre la collaboration, les attentes des uns et des autres n'étant pas comblées.

6. Mise en place d'une lettre d'information hebdomadaire

La Fédération, dans une logique de mutualisation de l'expérience comme dans une logique de renforcement des liens entre les différentes structures composant le réseau de la Fédération, a mis en place au dernier trimestre 2004 une lettre régulière d'information sur l'actualité des questions au sein de la Fédération (actualité des membres, questions stratégiques, avancement des dossiers, etc.) Cette lettre est beaucoup lue et contribue considérablement à renforcer la cohérence de l'action de la Fédération.

D'après les échos que nous avons pu avoir, cette lettre est bien accueillie.